

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 108 / 2022****Nombre de conseillers****En exercice : 11****Présents : 6****Votants : 9****L'an deux mille vingt deux****le 14 décembre à 18 heures****le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire****Date de la convocation : le 6 décembre 2022****Présents :** ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie.**Absents :** FOUQUE Christian (pouvoir à GARCIN Valérie), GARCIN Michel, GICQUEL Mathieu (pouvoir à ALLAIX Romain), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).**Secrétaire de séance :** ALLAIX Romain**OBJET : Projet de Cabanes dans les Arbres / hébergements insolites**

Madame le Maire rappelle les enjeux de cet aménagement.

Dans un contexte touristique, il s'agit d'offrir à la clientèle une nouvelle offre de loisirs et d'hébergement novateur qui s'inscrit dans un cadre écologique et de développement durable. Les hébergements dits « insolites » sont en pleine croissance. Ce concept permettra de développer l'offre sur les 4 saisons de l'année.

Il convient de choisir un lieu et un site privilégié au milieu de la forêt en respectant l'environnement au milieu des mélèzes.

La pièce maîtresse du projet demeure la cabane. Le bois local en mélèze sera bien entendu présent sur l'ensemble de la structure. Chaque chalet sera équipé d'un poêle à granulés, de panneaux photovoltaïques et d'un système d'évacuation des eaux usées ou de toilettes sèches. Les gens arriveront à la cabane à pied ou en ski. En effet, l'éco mobilité sera privilégiée afin de respecter le cadre environnemental du projet.

Madame le Maire rappelle le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)	
Travaux Cabane	216 360.00 €	Region Paca (FRAT) 30%	77 717.25 €
Travaux raccordement Eau / Eaux usée	17 097.50 €	Département des Hautes Alpes 20%	51 811.50 €
		Etat (DETR) (30%)	77 717.25 €
Installations toilettes sèches	25 500 €	Autofinancement (20%)	51 811.50 €
TOTAL	259 057.50 €	TOTAL	259 057.50 €

Après en avoir délibéré et voté par :
Voix POUR : A l'unanimité
Voix CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DECIDE : de solliciter, dans le cadre des travaux des Cabanes dans les Arbres, l'aide des financeurs ci- dessus pour un montant de 259 057.50 € HT.

APPROUVE l'exposé du Maire ;

APPROUVE le projet et son contenu ;

APPROUVE le plan de financement et l'échéancier de réalisation du projet actualisés ;

S'ENGAGE à préfinancer l'opération et à inscrire cette dépense au budget ;

AUTORISE le Maire à formuler les demandes de subvention auprès des différents financeurs.

S'ENGAGE à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ;

Le Maire

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :

GARCIN Valérie

